

Nouveau ministre, même politique de casse !

L'éducation nationale a un nouveau ministre, mais celui-ci n'a pas fini d'utiliser les mêmes méthodes que son prédécesseur. Pap N'diaye a annoncé la suppression de 1500 ETP à la rentrée 2023 : 1000 postes dans le premier degré et 500 postes dans le second degré, alors que le nombre de postes pourvus par des collègues contractuel·les ne cesse d'augmenter et que l'absence de remplaçant·es se généralise dans tous les territoires.

Alors que le second degré subit, depuis l'ère Blanquer, de lourdes suppressions de postes (8400 suppressions de postes soit 170 collèges depuis 2017), le premier degré est à son tour pris pour cible.

Les 64000 élèves en moins dans le premier degré auraient dû permettre au ministère d'augmenter le nombre de remplaçant·es et de baisser le nombre d'élèves par classe, au contraire le gouvernement a fait le choix de l'austérité budgétaire.

Dans les écoles de notre département, nous observons une baisse de 600 élèves dans les prévisions pour la rentrée 2023, accompagnée d'une augmentation de 22 "moyens d'enseignement".

Moins d'élèves ? Plus de moyens d'enseignement ? Mais de quoi vont encore se plaindre les organisations syndicales ?

Alors... Pour commencer : **Les moyens d'enseignement ne sont pas des postes.** D'ailleurs, le budget de l'EN montre qu'il n'y a pas de création de postes pour la rentrée. Zéro.

Les « moyens d'enseignements », toujours la même parade de communicant pour les ministres qui n'assument pas leurs choix, sont donc autre chose : les contractuel·les que l'administration espère recruter ? Les alternant·es devenant stagiaires, toujours en formation mais utilisé·es comme enseignant·es à temps plein ?

Ce que nous traduisons de ces choix, c'est la poursuite de la destruction des services publics, en plaçant des personnels insuffisamment formés, et précarisés face aux élèves. Le nombre de jeunes collègues démissionnaires, parfois encore stagiaires, est inquiétant. Le nombre de contractuel·les maltraité·es par l'administration, mal payé·es et mal accompagné·es qui contactent les organisations syndicales est édifiant. Les fonctionnaires sont-ils si dérangeants que tous les ministres souhaitent s'en débarrasser ?

La politique sans moyens, ce n'est pas possible. Nous l'avons déjà dit et répété dans les instances, mais les décideurs semblent peu s'en soucier.

Obsession sur les fondamentaux et effets d'annonces

Les dernières annonces du ministère s'inscrivent dans cette obsession à vouloir renforcer "les savoirs fondamentaux" comme par exemple les heures de remédiation en 6ème.

Celles-ci sont surtout révélatrices d'une politique éducative qui fait passer les enjeux de communication devant les enjeux réels. Le « lire, écrire, compter » ne s'apprend pas uniquement en faisant du français et des mathématiques. L'ensemble des disciplines participe pleinement à l'apprentissage de la lecture ou du calcul ! Que dire de la note de service sur ces fameux savoirs fondamentaux qui promeut arbitrairement certaines pratiques telle que la dictée quotidienne sans fournir d'arguments ?

Que dire de ces mesurette quand l'école se dit inclusive, et que ces préconisations sont fondamentalement discriminantes ? Ces notes publiées en janvier dernier illustrent une nouvelle fois le décalage entre les prescriptions institutionnelles et les besoins réels des collègues, qui demandent des moyens supplémentaires plutôt que des normes chiffrées sur la taille des textes à étudier.

Si la lutte contre les inégalités scolaires et l'inclusion de toutes et tous était au cœur du ministère, alors il faudrait réduire les effectifs par classe, créer des postes de remplaçants, ré-abonder les Rased (Maître G et E, psy-scolaire), offrir des formations aux personnels et recruter des personnels AESH avec un statut d'État ! En tout état de cause, ce ne sont pas les injonctions descendantes qui pallieront le manque de moyens et mettront un terme à la souffrance au travail des personnels.

Pour finir, toutes ces mesures sont prises dans ce contexte de réforme des retraites qui met au jour toutes les inégalités salariales toujours aussi fortes dans notre secteur, entre les femmes et les hommes, entre les personnels en situation de handicap et les autres, entre les personnels du 1^{er} et ceux du 2nd degré, et pour les personnels AESH et AED pour qui les temps incomplets imposés induisent à des pensions indignes puisqu'elles sont calculées sur un salaire scandaleusement bas. C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels de l'éducation nationale à se mettre massivement en grève et à manifester nombreuses et nombreux le 7 février. Pour SUD éducation, cette date doit être le point de départ d'un mouvement reconductible massif, seule garantie de victoire pour obtenir l'abandon du projet de réforme.

Pas un trimestre de plus, pas une année de plus !